

8.2 Justice

En 2014, 2,6 millions de décisions ont été prises en matière civile et commerciale : 36 % dans les tribunaux de grande instance, où le contentieux familial est important, 24 % dans les tribunaux d'instance notamment sur les régimes de protection et le contentieux de l'impayé et 13 % auprès des juges des enfants.

En matière pénale, 11,4 millions d'**amendes forfaitaires** majorées ont été prononcées en 2014 et les **parquets** ont traité 4,4 millions d'affaires. Parmi elles, 70 % sont non poursuivables (dont 83 % sans auteur). Les affaires poursuivables (1,3 million) donnent lieu à des alternatives aux poursuites et **compositions pénales** (13 % des affaires traitées), des classements sans suite (3 %) et des poursuites devant le tribunal (14 %, soit 669 500 personnes). Au total, 1,2 million de personnes ont été jugées, dont la moitié par un tribunal correctionnel.

Les **condamnations** prononcées en 2014 pour crime, **délit** ou **contravention** de 5^{ème} classe et inscrites au **casier judiciaire** national sont au nombre de 584 000, en baisse par rapport à 2013. Cette diminution s'observe à des degrés divers pour tous les types de **juridictions**. Parallèlement, près de 66 000 compositions pénales ont été prononcées et inscrites au casier judiciaire. La structure des peines prononcées en 2014 se modifie dans la continuité des années précédentes. Entre 2010 et 2014, on constate ainsi une baisse de la part des **emprisonnements** avec sursis total (- 2 points à 27 %) et une hausse de la part des amendes (+ 1 point

à 36 %). La progression de la procédure de l'ordonnance pénale pour sanctionner les **infractions** à la sécurité routière explique en partie cette évolution. La part des emprisonnements avec partie ferme reste constante (21 %). Les condamnations pour délits, qui représentent 94 % des condamnations, sont en baisse depuis 2013. Du fait de la correctionnalisation de certaines infractions routières en 2004 et de la priorité donnée à ce secteur, les délits routiers représentent près de 41 % des condamnations, loin devant les atteintes aux biens (22 %).

Au 1^{er} janvier 2015, 249 300 personnes sont prises en charge par l'administration pénitentiaire : 69 % sont suivies pour une mesure de **milieu ouvert** et 31 % sont **écrouées en milieu fermé**. Au total, environ 450 000 personnes ont été suivies par l'administration pénitentiaire en 2014. En dix ans, le nombre de personnes prises en charge par l'administration pénitentiaire augmente de 31 % pour le milieu fermé, en raison notamment de l'augmentation des durées moyennes de détention depuis 2008, et de 33 % pour le milieu ouvert, sous l'impulsion de la hausse des sursis avec mise à l'épreuve et de la mesure de sursis **travail d'intérêt général (TIG)**.

Au 1^{er} janvier 2015, 16 549 personnes sont écrouées sous le régime de la **détention provisoire** et 60 742 sont **condamnées**. Depuis 2012, la proportion de **prévenus** parmi les écroués reste stable (autour de 21 %). ■

Définitions

Condamné : personne déclarée, par une décision définitive, coupable d'avoir commis une infraction, et à laquelle est infligée une sanction. Se dit aussi d'une personne détenue dans un établissement pénitentiaire en vertu d'une condamnation judiciaire définitive.

Prévenu : personne (en liberté ou incarcérée dans un établissement pénitentiaire) poursuivie pour contravention ou délit, et qui n'a pas encore été jugée ou dont la condamnation n'est pas définitive.

Amende forfaitaire, casier judiciaire, composition pénale, condamnation, contravention, décision-personne, délit, détention provisoire, détenu, écrou, emprisonnement correctionnel, établissement pénitentiaire, infraction, juridiction, milieu fermé, milieu ouvert, parquet, peine alternative, plainte, procès-verbal, réclusion, travail d'intérêt général (TIG) : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les chiffres clés de la Justice 2015 », ministère de la Justice, octobre 2015.
- « Diversité des réponses pénales des parquets et des tribunaux correctionnels selon la nature de l'affaire », *Infostat Justice* n° 136, ministère de la Justice, septembre 2015.
- « Les chiffres clés de l'administration pénitentiaire au 1^{er} janvier 2015 », Direction de l'administration pénitentiaire, juin 2015.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Activité judiciaire

en milliers de décisions rendues (affaires terminées et réglées)

	2014	14/13 en %
En matière administrative	230,5	3,9
Conseil d'État	12,3	26,5
Cours administratifs d'appel	29,9	3,2
Tribunaux administratifs	188,3	2,8
En matière civile et commerciale	2 618,4	-2,9
Cours de cassation	19,6	-2,1
Cours d'appel	236,6	1,8
Tribunaux de grande instance (hors commerce)	947,6	2,6
Tribunaux d'instance	635,1	-13,7
Juges des enfants (assistance éducative)	344,8	1,0
Juridictions commerciales	160,9	-6,8
Tribunaux des affaires de Sécurité Sociale	85,6	-1,5
Conseils de prud'hommes	188,2	2,1
En matière pénale¹	1 206,2	1,4
Cour de cassation ²	8,6	5,6
Cours d'appel	107,6	2,5
Cours d'assises	3,0	-11,5
Tribunaux correctionnels	608,5	-2,6
Tribunaux de police	48,2	-5,5
Juridictions de proximité	377,4	10,7
Juges et tribunaux pour enfants	52,9	-4,8
Amendes forfaitaires majorées	11 424,5	-2,7

1. En décisions-personnes pour : cours d'assises, tribunaux correctionnels, tribunaux de police, juridictions de proximité, juges et tribunaux pour enfants ; en décisions pour : la cour de cassation et cours d'appel.

2. Hors questions prioritaires de constitutionnalité (QPC).

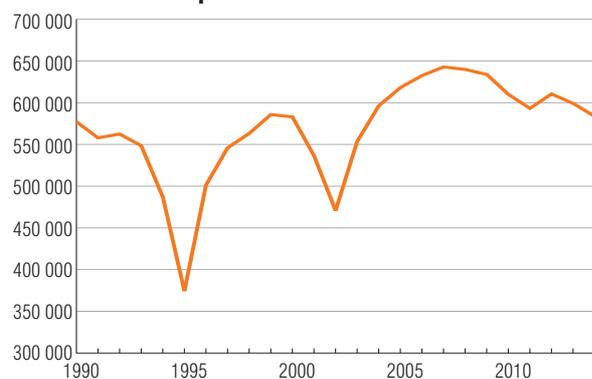
Source : SDSE.

Condamnations selon la nature de la peine principale

	2000	2014 (p)	14/13 en %
Réclusion criminelle	1 179	952	-6,9
Peine d'emprisonnement	283 003	278 939	-4,7
Emprisonnement ferme	76 786	95 765	-0,9
Emprison. avec sursis partiel	22 007	27 040	-6,2
Emprison. avec sursis total	184 210	156 134	-6,7
Peine d'amende	205 207	211 807	0,9
Peine alternative	63 751	63 577	-3,1
dont susp. du permis de conduire	33 319	9 476	-41,7
Mesure et sanction éducative	20 547	23 060	-4,3
Dispense de peine	9 236	5 392	-5,5
Total	582 923	583 727	-2,6

Source : SDSE.

Condamnations prononcées de 1990 à 2014



Lecture : les baisses de 1995 et 2002 correspondent aux années d'amnisties. Une baisse sensible s'enregistre également l'année qui précède et l'année qui suit la loi.
Source : SDSE.

Condamnations selon la nature de l'infraction

	2014 (p)	14/13 en %
Atteinte à la personne	97 424	-2,9
dont : homicides volontaires	374	-3,6
viols	1 075	-10,1
coups et violences volontaires	63 041	-1,8
homicides et bless. involontaires	7 827	-8,4
dont par conducteur	6 877	-8,3
Atteinte aux biens	127 567	-3,9
dont vols, recels, destruct. et dégrad.	112 989	-3,4
Matière économique et financière	13 118	-8,2
dont : chèques	2 324	-7,9
travail illégal	3 356	-9,8
Circulation routière et transports	240 587	-2,9
dont : défaut d'assurance	27 169	1,3
conduite en état alcoolique	101 911	-7,0
malgré suspension	55 479	0,7
grand excès de vitesse	12 946	-1,0
Autres infractions	105 031	1,1
dont stupéfiants ¹	58 406	4,1
Total	583 727	-2,6

1. Trafic, détention, transport, cession et usage.

Source : SDSE.

Budget, frais et effectifs de la Justice

en millions d'euros

	2014 (r)	2015	15/14 en %
Budget¹			
Crédits de paiement	7 661	7 939	3,6
dont dépenses de personnel	4 747	4 849	2,1
Frais de justice, aide juridictionnelle²			
Frais de justice	458	450	-1,7
Aide juridictionnelle	347	336	-3,1
Effectifs réels³			
Ensemble de la mission justice	76 509	78 941	3,2
dont : justice judiciaire	31 036	31 641	1,9
administration pénitentiaire	35 271	36 758	4,2
protection judiciaire de la jeunesse	8 312	8 567	3,1

1. Loi de finances initiale (LFI).

2. Constituent une partie des dépenses ordinaires.

3. En équivalent-temps plein travaillés.

Source : SDSE.

Administration pénitentiaire

Au 1 ^{er} janvier	2000	2005 (r)	2015
Milieu fermé			
Établissements pénitentiaires	186	188	188
Places	49 294	50 094	57 841
Personnes écrouées	51 441	59 197	77 291
dont personnes détenues	51 441	58 231	66 270
Condamnés	33 341	39 063	60 742
Prévenus	18 100	20 134	16 549
Milieu ouvert			
Personnes prises en charge	135 020	129 784	172 007
Mesures en cours	149 588	137 386	193 739
Sursis avec mise à l'épreuve	113 499	106 224	136 871
Travail d'intérêt général (TIG) ¹	24 962	18 045	38 529
Libérations conditionnelles	4 852	6 865	6 272
Autres mesures	6 275	6 252	12 067

1. Y c. sursis TIG.

Source : direction de l'Administration pénitentiaire.